



Emploi salarié

1^{er} trimestre 2023

Au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi dans le secteur privé reste à un niveau élevé

Tous secteurs confondus, le rythme de croissance de l'emploi ralentit par rapport au 1^{er} trimestre 2022. Les effectifs progressent à un rythme élevé dans les services, la construction et l'agriculture. Ils continuent de progresser dans l'industrie, mais plus modérément. Les effectifs se contractent légèrement dans le commerce, mais y restent à un niveau élevé.

Au 1^{er} trimestre 2023, 68 670 salariés sont déclarés par les employeurs du **secteur privé** auprès de la Cafat, soit une augmentation de 0,4 % par rapport au trimestre précédent. Dans cette publication, toutes les évolutions sont calculées par rapport au trimestre précédent en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Depuis la fin 2021, l'emploi progresse chaque trimestre. Toutefois, le rythme de croissance ralentit fin 2022 (+0,1 %), après une croissance de 1 % en moyenne au cours des quatre trimestres précédents.

Au 1^{er} trimestre 2023, les effectifs salariés progressent malgré une hausse très légère du nombre de nouveaux contrats conclus au cours du trimestre (+0,5 %). Ce résultat s'explique par la forte baisse du nombre de ruptures de contrat conclus au cours du trimestre (-59 %).

Parallèlement, les autres indicateurs sont moins favorables. L'indicateur du climat des affaires (ICA), qui synthétise l'opinion des chefs d'entreprises, perd 3,4 points et s'établit à 101,4 ce trimestre. L'ICA recule depuis son point haut du 3^e trimestre 2022, pour atteindre ce trimestre un niveau proche de sa moyenne de longue période. De même, les créations d'entreprises diminuent de 14 % au 1^{er} trimestre 2023, après +4 %

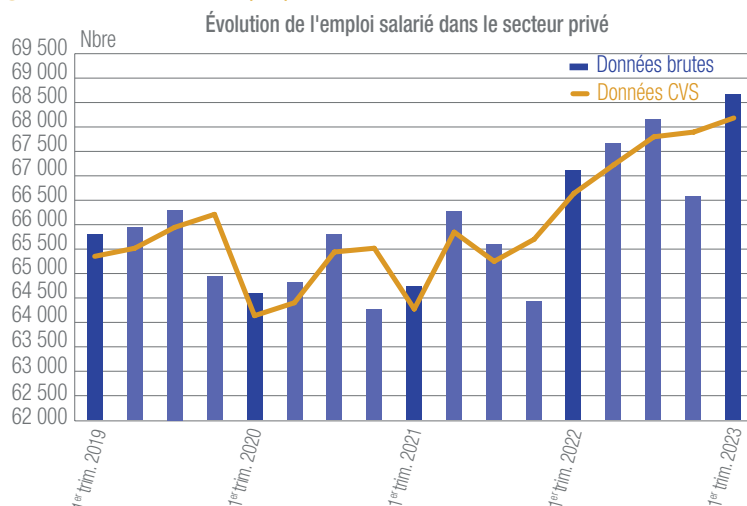
trois mois plus tôt. Les liquidations judiciaires intervenues au cours du 1^{er} trimestre continuent de progresser : +8 %, après +14 % le trimestre précédent.

Par grands secteurs d'activité, la progression de l'emploi est d'abord portée par le secteur des services hors commerce : +1,4 %. Avec des effectifs moindres, la progression concerne aussi le secteur de la construction (+1,2 %), de l'industrie (+0,5 %) et de l'agriculture (2,1 %). À l'inverse, dans le commerce, les effectifs sont en légère baisse de 0,2 %.

Toujours plus d'emplois dans les services

Le secteur des **services** hors commerce est le premier pourvoyeur d'emploi privé en Nouvelle-Calédonie, avec un emploi sur deux. Au 1^{er} trimestre 2023, il comptabilise 34 170 salariés, soit une hausse de 1,4 %. Cette augmentation fait suite à trois trimestres consécutifs de hausse plus modérée : +0,6 % au 2^e trimestre, +0,5 % au 3^e trimestre et +0,3 % au 4^e trimestre 2022. L'emploi dans les services franchit pour la première fois la barre des 34 000.

● Au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi privé se maintient



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Cette hausse trimestrielle est portée par les activités de service administratif et de soutien (+3,0%), principalement celles des agences de travail temporaire, de services d'aménagement paysager et de nettoyage de bâtiment.

Dans la santé humaine et l'action sociale, les effectifs salariés progressent de 1,7%, en particulier dans les activités d'aide par le travail, d'accueil de jeunes enfants et dans une moindre mesure dans celles d'aide à domicile et hospitalières. La progression est de même ampleur (1,8%) dans les activités d'accompagnement et d'aide pour l'autonomie des personnes en situation de handicap ou de dépendance, classées dans les autres activités de services.

Sur un an, le secteur des services hors commerce gagne 940 emplois. Le solde d'emplois reste positif.

L'emploi dans la construction repart progressivement

Le secteur de la **construction** déclare 6 330 salariés au 1^{er} trimestre 2023, soit une croissance de 1,2%. Depuis le 1^{er} trimestre 2022, l'emploi reprend doucement des couleurs, après une baisse continue depuis douze ans. Ce trimestre, la hausse concerne directement les activités de construction d'autres bâtiments, de travaux de terrassement et de maçonnerie.

En glissement sur les douze derniers mois, le solde d'emplois du secteur de la construction est positif avec 250 emplois supplémentaires.

Les réductions d'effectifs dans l'activité liée au nickel ralentissent la progression des emplois dans l'industrie, mais ne la stoppent pas

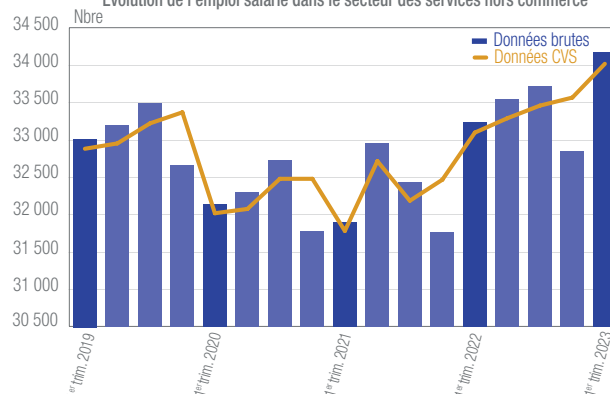
Au 1^{er} trimestre 2023, le secteur de l'**industrie** emploie 15 590 salariés, soit une augmentation de 0,5%. Cette nouvelle hausse s'ajoute à celles observées depuis le 4^e trimestre 2021. Toutefois, le rythme de progression ralentit à partir du 2^e semestre 2022 : +0,5% en moyenne chaque trimestre sur la deuxième moitié de l'année, après +1,9% au 1^{er} semestre. Les effectifs salariés supplémentaires proviennent essentiellement de l'industrie manufacturière. Ce sont plus particulièrement les industries alimentaires qui recrutent : transformation et de conservation de poisson et crustacés, fabrication de chocolat, transformation ou conservation de viandes ; de même que les activités de réparation et installation de machines et équipement. Pour la transformation de produits de la mer, les embauches sont liées à l'activité saisonnière d'une entreprise qui recrute chaque année à cette période. Le reste provient de recrutements dans les entreprises de la place.

Toutefois, d'autres pans de l'industrie réduisent leurs effectifs : notamment l'industrie extractive et la production métallurgique, ainsi que l'imprimerie. L'annonce par la SLN de son plan de progrès d'urgence destiné à sauver l'entreprise commence à se traduire par une baisse de ses effectifs. Par ailleurs, la fin de l'impression papier des Nouvelles Calédoniennes au 31 décembre 2022 entraîne des suppressions d'emploi dans l'imprimerie au 1^{er} trimestre 2023.

Sur les douze derniers mois, le secteur de l'industrie affiche toutefois un solde de 430 emplois supplémentaires

Au 1^{er} trimestre 2023, la barre des 34 000 emplois est franchie dans le secteur des services

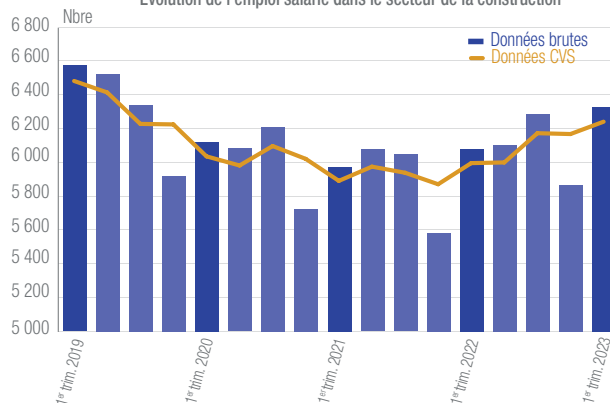
Évolution de l'emploi salarié dans le secteur des services hors commerce



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Après un niveau plancher en 2021, l'emploi dans la construction reprend doucement des couleurs

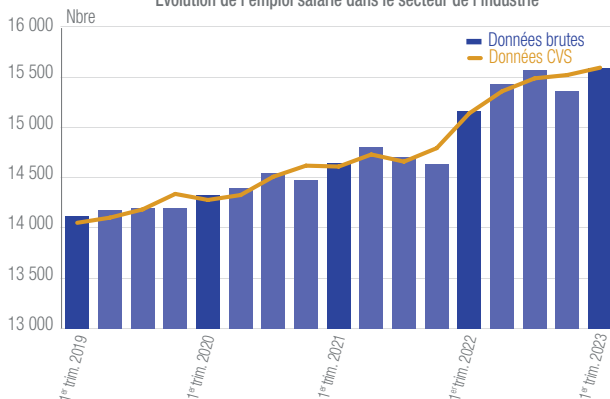
Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de la construction



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi dans l'industrie progresse toujours, mais plus lentement qu'avant

Évolution de l'emploi salarié dans le secteur de l'industrie



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

L'emploi agricole augmente de nouveau, mais il reste inférieur au niveau de ces trois dernières années

Au 1^{er} trimestre 2023, le secteur de l'**agriculture** déclare 1 720 salariés, soit une augmentation de 2,1 % par rapport au trimestre précédent. Toutefois, cette hausse intervient après trois trimestres consécutifs de baisse (-5,4 % au 3^e trimestre, -2,4 % au 4^e trimestre et -0,6 % au 2^e trimestre 2022). Aussi, l'emploi agricole reste ce trimestre à un niveau nettement inférieur à celui atteint à cette période au cours des trois dernières années.

Début 2023, les effectifs augmentent, en particulier dans les activités d'aquaculture, de reproduction de plantes et de culture de fruits tropicaux, au sein d'entreprises existantes. Cependant, cette hausse masque une baisse des effectifs dans les activités de culture et d'élevage et d'exploitation forestière.

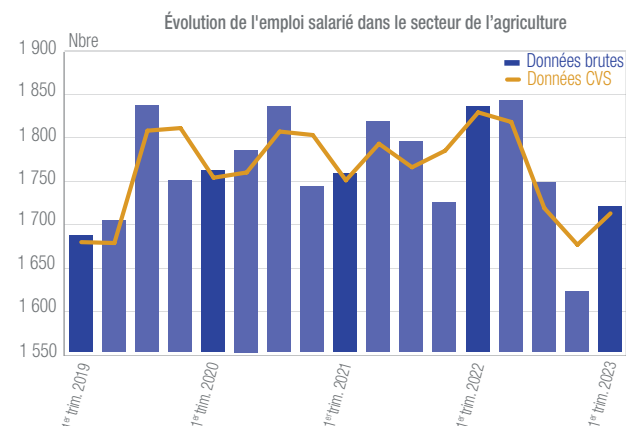
En glissement annuel, le solde d'emplois du secteur agricole reste négatif pour le troisième trimestre consécutif, avec une perte de 120 emplois.

L'emploi dans le commerce se contracte légèrement mais reste à un niveau élevé

Au 1^{er} trimestre 2023, le secteur du **commerce** comptabilise 10 770 salariés. Une légère baisse des effectifs, de 0,2 % par rapport au trimestre précédent, fait suite à un maximum atteint fin 2022. Cette baisse modérée touche les activités des hypermarchés, supermarchés et de commerce d'alimentation générale des entreprises de la place. Toutefois, elle masque des effectifs supplémentaires dans les activités de commerce de carburant, liés à la création d'une nouvelle entreprise ; ainsi que dans les activités d'équipement automobile, d'entretien et de réparation de véhicules.

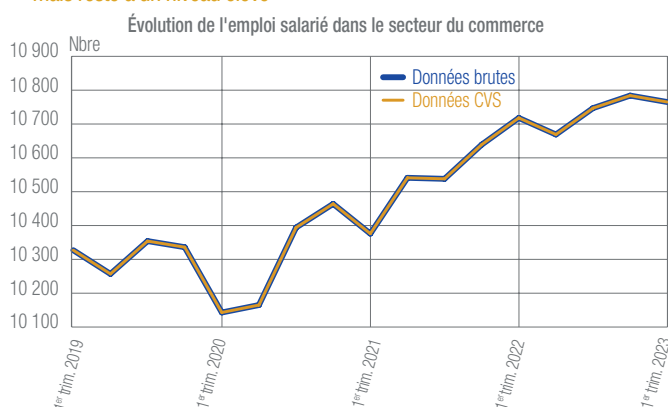
Sur un an, le secteur du commerce gagne une cinquantaine d'emplois.

● Au 1^{er} trimestre, l'emploi dans le secteur agricole progresse de nouveau



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Au 1^{er} trimestre 2023, l'emploi dans le commerce se contracte légèrement mais reste à un niveau élevé



Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

Encadré : La hausse de l'emploi provient d'abord des entreprises implantées exclusivement en province Sud

Au 1^{er} trimestre 2023, les effectifs salariés progressent en premier lieu dans les entreprises implantées exclusivement en province Sud : +1,5 %, en particulier dans les entités de 10 à 99 salariés. Dans les entreprises dont l'implantation est territoriale, l'emploi augmente de 0,7 %, exclusivement dans les structures employant 100 salariés et plus. La progression est la même au sein des entreprises implantées exclusivement en province Nord (+0,7 %), tirée par les structures de 30 à 49 salariés. En province des îles Loyauté, le nombre d'emplois augmente de 2,9 %, essentiellement dans des structures de 20 à 29 salariés.

Les données disponibles ne permettent pas de localiser précisément les emplois au lieu d'exercice de l'activité. Dès lors, l'ensemble des salariés déclarés par une entreprise sont rattachés à l'adresse de son siège social, à défaut de pouvoir ventiler chacun au sein des différents établissements de l'entreprise. Une ventilation des emplois selon l'implantation de l'entreprise employeuse sur le territoire est toutefois proposée ici, selon 4 modalités :

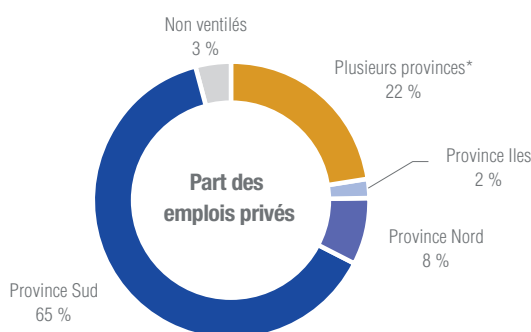
- implantation en province Îles : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province des îles Loyauté
- implantation en province Nord : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Nord
- implantation en province Sud : l'entreprise et tous ses établissements sont situés en province Sud
- implantation territoriale : l'entreprise et ses établissements sont situés sur 2 ou 3 provinces distinctes.

Au 1^{er} trimestre 2023, 97 % des emplois du secteur privé peuvent être ventilés sur l'une de ces 4 modalités. Les 3 % restant concernent principalement les salariés des ménages en tant qu'employeurs, pour lesquels l'information concernant la localisation du ménage employeur n'est pas disponible, et, dans une moindre mesure, ceux dont le siège social de l'entreprise est situé hors du territoire.

Dans le détail, près de deux tiers des emplois relèvent d'entreprises implantées exclusivement en province Sud, 8 % en province Nord et 2 % en province des îles. Les 22 % restants relèvent d'entreprises dont l'implantation est territoriale, le plus souvent des grandes entreprises : dans cette catégorie en effet, 8 emplois sur 10 sont déclarés par des entreprises employant 100 salariés ou plus. À l'inverse, pour les employeurs implantés exclusivement dans le nord ou les îles, plus de quatre emplois sur dix sont enregistrés dans de petites entreprises de moins de 10 salariés.

● Au 1^{er} trimestre 2023, 2 emplois sur 10 relèvent d'entreprises d'implantation territoriale

Ventilation des emplois selon l'implantation des entreprises employeuses



* Sont comptabilisés les emplois des entreprises ayant des établissements situés sur plusieurs provinces.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Emploi salarié privé au 1^{er} trimestre 2023

	Évolution par rapport au trimestre précédent (CVS*)	Évolution sur 1 an	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Emploi salarié			
Effectif employeurs du privé	0,0	-1,2	10 890
Emplois salariés du secteur privé (a)	0,4	2,3	68 670
Détail par sous-secteurs du privé (b)			
Agriculture, sylviculture et pêche	2,1	-6,3	1 720
Industrie	0,5	2,9	15 590
Industries extractives	-2,5	-0,2	1 810
Industries manufacturières (c)	0,5	3,3	12 000
Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	1,5	10,4	810
Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution	0,0	-2,0	970
Construction (c)	1,2	4,1	6 330
Commerce	-0,2	0,4	10 770
Services	1,4	2,8	34 170
Transports et entreposage	1,0	3,8	4 180
Hébergement et restauration	2,9	10,0	4 470
Information et communication	0,6	3,9	1 200
Activités financières et d'assurance	1,1	2,1	2 500
Activités immobilières	2,3	4,9	740
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1,0	4,0	2 310
Activités de services administratifs et de soutien	3,0	2,8	6 510
Administration publique	0,2	-2,4	910
Enseignement	0,5	0,2	2 510
Santé humaine et action sociale	1,7	3,1	3 737
Arts, spectacles et activités récréatives	-2,4	5,6	680
Autres activités de services	1,8	-2,3	2 230
Services domestiques	0,7	-4,6	2 160
Activités extra-territoriales	3,2	-2,6	30
Indéterminés (d)	///	///	100
Détail par zone géographique (voir encadré)			
Province des Iles Loyauté	2,9	-1,4	1 070
Province Nord	0,7	3,1	5 400
Province Sud	1,5	2,9	44 660
Implantation territoriale	0,7	1,4	15 250
Non ventilés	///	///	2 290
Démographie d'entreprises			
Créations (cumul du trimestre)	-8,0	-13,9	1 140
Cessations (cumul du trimestre)	-9,4	3,2	1 150

* Les indicateurs présentés dans ce tableau sont très soumis à des variations saisonnières, c'est pourquoi les évolutions trimestrielles sont présentées corrigées des variations saisonnières (CVS).

Unité : % ; nombre

(a) Hors militaires, stagiaires et régimes d'aide à l'emploi

(b) NAF rev2

(c) Les effectifs de KNS SAS, immatriculé au Ridet dans le secteur construction, ont ici été réaffectés au secteur industrie manufacturière

(d) Cette catégorie regroupe les salariés dont l'entreprise est hors-territoire et ne possède pas de Ridet sur le territoire.

Sources : Isee - Cafat - Données provisoires

● Chiffres clés de l'emploi au 1^{er} trimestre 2023

	Évolution par rapport au trimestre précédent (%)	Évolution sur 1 an (%)	Niveau en fin de trimestre (Données brutes)
Moral des entreprises (donnée trimestrielle)			
Indicateur du climat des affaires (point)	-3,4	-9,0	101,4
Liquidations judiciaires (cumul)			
Entreprises ayant cessé leur activité suite à un licenciement économique*	8,3	-16,1	52

* Évolution par rapport au trimestre précédent : données brutes pour l'ICA et CVS pour les liquidations judiciaires

Unité : % ; nombre

Sources : IEOM - Isee

Source et méthode

Les statistiques concernant l'emploi salarié sont établies sur la base **des déclarations faites par les employeurs auprès de la Cafat, pour la couverture sociale de leurs salariés.**

Les résultats commentés dans la présente publication concernent les **salariés du secteur privé uniquement** (hors salariés du secteur public, fonctionnaires ou travailleurs indépendants). De même, les stagiaires, élèves de l'enseignement technique, bénéficiaires d'une mesure d'aide à l'emploi, stagiaires en formation, PPIC, apprentis, intermittents, VCAT ... sont exclus du décompte.

Ils portent sur le nombre de salariés **ayant un contrat en cours au dernier jour du trimestre**, quelle que soit la durée de ce contrat ou le temps de travail (temps plein pendant une durée limitée, temps partiel pendant tout le trimestre, ...). Ces résultats ne renseignent donc pas sur la durée de travail, par opposition à des statistiques en équivalent temps plein. Toutefois, pour ne pas compter plusieurs fois une même personne qui aurait travaillé pour plusieurs employeurs au cours de la même période, les données brutes sont redressées par l'Issee en opérant une pondération par le nombre de contrats : ainsi un salarié qui aurait deux contrats actifs au cours d'une même période serait comptabilisé pour ½ auprès de chacun de ses employeurs.

Les données collectées par la Cafat sont rapprochées par l'Issee de celles du Ridet, pour préciser le secteur d'activité dans lequel chaque salarié doit être comptabilisé. Les statistiques sont ainsi diffusées par secteur d'activité de l'employeur, jusqu'à un niveau de détail assez fin, selon la **nomenclature NAF rev.2.**

NB : Les salariés employés par des entreprises dont le siège est situé hors-territoire de la Nouvelle-Calédonie et qui n'ont pas de Ridet local sont comptabilisés et affiliés à la catégorie « Indéterminée » pour le secteur d'activité.

Les statistiques sont révisées à chaque nouvelle mise à jour, sur une période de 5 années glissantes, pour tenir compte des déclarations tardives ou des contrôles enregistrés par la Cafat.

Depuis le dernier trimestre 2019, la déclaration préalable à l'embauche (DPAE) adressée à la Cafat par chaque employeur avant toute embauche, doit mentionner des informations quant à la citoyenneté ou la durée de résidence du salarié. D'autres éléments concernant l'emploi sont également attendus, comme le niveau de formation du salarié, la nature de l'emploi et du contrat, la situation du salarié avant l'embauche.

Ces informations, très utiles pour caractériser les nouvelles embauches et le marché de l'emploi, ne sont malheureusement pas renseignées systématiquement par les employeurs. Si le taux de remplissage sur ces variables s'améliore progressivement d'année en année, il n'est toutefois hélas pas encore suffisant pour autoriser une exploitation statistique fiable de ces informations.